

# Prévisions, projets 2012

## GEMPPI

Groupe d'Etude des Mouvements de Pensée en vue de la Protection de l'Individu

26 A, rue Espérandieu 13001 Marseille

Tel. /fax: 04 91 08 72 22 – Email: gemppl@wanadoo.fr

Aide, information et prévention contre les dérives sectaires - Depuis 1988

### 1) Répondre à plus de 1200 demandes en s'adaptant aux évolutions

En plus des actions ponctuelles envisagées (voir ci-après), nous avons pour objectif de pouvoir répondre à plus de 1200 demandes d'aide et d'informations pour l'année à venir en nous adaptant au mieux aux besoins liés aux nouvelles formes de sectarisme et d'obscurantisme. 1200 demandes d'aide ou d'information génèrent en moyenne plus de 3000 actions (Contacts téléphoniques répétés, entretiens, courriers, courriels, attestations, envoi de documentation... Etc.)

### 2) La Santé, le bien-être et la formation, confirmés comme secteurs privilégiés des groupes sectaires. Nos réponses

Si l'on suit l'évolution de nos statistiques, il apparaît que les groupes sectaires confirment leur tendance à se placer dans les domaines de la santé alternative (médecines parallèles), du mieux être et du développement personnel. Les adeptes des sectes internationales ont continué leur activité de recrutement sous des formes plus sournoises en dissimulant leur identité derrière des centres de formation ou des cabinets de développement du potentiel humain, de prestations de médecine holistique, de mieux être, de psychothérapies, coaching...

Pour répondre à cette tendance, nous entendons développer la diffusion de notre charte et notre registre des « Praticiens et acteurs du corps et de l'esprit » qui a vocation à réguler un tant soit peu ce genre d'activité et à développer l'action de notre commission en milieu hospitalier « Santé, éthique, idéologies » membre de l'Espace Ethique Méditerranéen ([www.medethique.com](http://www.medethique.com)). Elle nous permet d'informer tous les professionnels de la santé dans le département sur les sectes dans le secteur de la santé au travers d'articles produits mensuellement dans la revue Forum (tirage 10000 exemplaires).

### 3) Maintenir notre niveau de visibilité et notre audience

Le GEMPPI est l'une quelques associations françaises recommandées par la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) dans ses diverses publications et participe gracieusement à chacun de nos colloques nationaux.

Le GEMPPI entend donc maintenir son niveau de visibilité et son audience auprès du public et des médias, afin de mener un travail de prévention des problèmes d'origine sectaire de grande envergure. Pour cela, nous envisageons de promouvoir et d'améliorer encore notre site Internet: [www.gemppl.org](http://www.gemppl.org)

Il nous faudra aussi faire la promotion de notre permanence d'accueil du public qui se tient tous les mardis de 18 à 19h à la Cité des associations de Marseille, celle-ci donnant la possibilité pour le public de recevoir une écoute, des informations sur des sectes ou sur des mouvements peu connus auxquels ils sont confrontés.

Multiplier les interventions préventives publiques. (Écoles, conférences, TV, radios...)

Maintenir notre engagement au niveau européen : Le président du GEMPPI est trésorier de la FECRIS, Fédération Européenne des Centres de Recherche et d'information sur le

Sectarisme (2), ONG auprès de l'ONU (ECOSOC) et auprès du conseil de l'Europe (Statut participatif), à laquelle seules 3 associations françaises sont fédérées. ([www.fecris.org](http://www.fecris.org))  
Le siège social de la FECRIS est situé à l'adresse du centre de documentation du GEMPPPI à Marseille

**4) Enrichir et gérer notre documentation** et la rendre plus efficace par un bon rangement et un classement plus précis. Pour cela des moyens humains (**maintien et pérennisation en CDI de l'emploi de notre secrétaire archiviste à temps partiel**, qui œuvre actuellement à classer, référencer, détailler notre documentation ...). Une bonne documentation permet de renseigner avec exactitude, justesse et impartialité, de prévenir le public, les enquêteurs sociaux, ETC, en se garantissant des procédures en diffamation, d'aider les familles et individus en procès avec une secte, d'être convaincant devant les tribunaux chargés de statuer sur la garde des enfants en danger parce que l'un de leurs parents est dans une secte, de dévoiler aux adeptes la vraie nature du gourou qui les dirige et de les libérer de son emprise etc. Grâce à notre expérience et à notre documentation, nous avons aussi l'occasion de désamorcer des conflits inutiles au sein des familles, de rassurer certains organismes publics ou privés lorsqu'ils s'interrogent sur des mouvements religieux ou autre peu connus n'ayant pas de pratiques sectaires.

**5) Conforter par une rencontre nationale nos délégations** des Alpes de Haute Provence, d'Ille et Vilaine, d'Ille de France, du Limousin, de Loire Atlantique, de Côte d'Or et du Nord. Ces délégations ont un rôle d'observation et de points ressources pour le GEMPPPI. Des sortes de « palpeurs » du phénomène sectaire répartis sur le territoire national. Nous projetons d'organiser une rencontre à Paris (pour des raisons financières et de commodité) des délégués du GEMPPPI.

#### **6) Poursuivre nos travaux d'édition**

**Promouvoir et améliorer notre trimestriel « Découvertes sur les sectes et religions »**

C'est le bulletin trimestriel du GEMPPPI. Depuis sa création, plus de 90 dossiers (certains sont encore disponibles sur commande) ont été publiés. Notre trimestriel est diffusé en moyenne de 100 et 400 exemplaires à chaque parution (selon le thème), sur support papier et à environ 200 exemplaires sur support Internet.

A savoir qu'il n'y a que 3 publications régulières d'information et de prévention contre les sectes en France, celle du GEMPPPI à Marseille et celles de l'UNADFI et du CCMM à Paris. Notre publication permet de privilégier les informations utiles aux habitants de notre région plutôt que de se calquer sur des standards parisiens ou nationaux.

**7) Diffusion de nos 4 films éducatifs à destination des collégiens, lycéens et étudiants, « Des sectes qui n'en ont pas l'air »** (Durée 15 à 20 minutes environ pour chaque film. Sur DVD). Le but étant d'exercer l'esprit critique d'éveiller les jeunes à certains risques présentés par les mouvements sectaires.

**8) Assurer les interventions dans les établissements scolaires autour de nos 4 films « Des sectes qui n'en ont pas l'air »**

**9) Production d'un reportage de 26 minutes « médecines parallèles et spiritualistes : les risques »** avec l'école de cinéma « les Ateliers de l'image et du son » dont nous aurons la maîtrise du contenu et de la diffusion. Ceci pour répondre aux nombreux problèmes et inquiétudes dans ce domaine, lesquelles sont mises en évidence dans nos statistiques annuelles. Ce sera un support aux conférences à venir.

**10) Organiser avec l'Ordre de médecins de la région PACA, un séminaire d'une demi-journée sur le thème des médecines parallèles** en mai ou juin à l'Espace Ethique Méditerranéen – Hôpital de La Timone Marseille. Avec la projection du film « Médecine parallèle » produit par le GEMPPI, suivi d'une présentation des dérives sectaires à caractère thérapeutique par le président du GEMPPI. Une présentation sera faite ensuite de la charte des acteurs et praticiens du corps et de l'esprit du GEMPPI, un outil intéressant pour traiter les dérives de ce genre. Le Dr Eric Kania, psychiatre et vice-président du GEMPPI se chargera de présenter le cas des faux souvenirs induits évoqués dans le film. Maître François Marchiani, avocat au barreau de Marseille et vice-président du GEMPPI fera un rappel des lois concernant ce genre de problème et exposera ce qu'il est possible de faire dans ce genre de situation en s'inspirant de quelques cas concrets. Un intervenant de la Miviludes dans le domaine de la santé sera invité à présenter les actions et recommandations de l'Etat dans ce domaine.

**11) Participation au congrès « L'expertise psychologique et psychiatrique » avec l'association "Autrement psy"** (regroupant internes et psychiatres de l'AP-HM les 1 et 2 juin 2012 à la Salle Antonin Artaud, au pôle psychiatrie centre à l'hôpital de la Conception à Marseille. Cette collaboration consisterait en une intervention sur le rôle du GEMPPI et ensuite plus particulièrement sur les médecines alternatives et les risques sectaires en présentant notre film « Médecine parallèle » et la charte des praticiens que nous avons mise en place.

**12) Organisation d'un colloque national le samedi 29 septembre 2012, sur le thème « Faux espoirs de sectes et conséquences »**

**Guérisons ratées, fin du monde, 2012, etc.** Toute la journée, avec le programme suivant:

- un ancien adepte des témoins de Jéhovah pour illustrer les fins du monde inaccomplies qui auraient dû inaugurer une ère de prospérité pour une élite,
- une victime de thérapeute sectaire pour évoquer les espoirs de guérison déçus,
- suivi de la prestation d'un membre du CorteX (méthode scientifique) sur les espoirs démesurés des diagnostics et des moyens de prévention des maladies par l'intermédiaire d'appareils « quantiques »
- suivie de l'intervention d'un représentant de l'Ordre des médecins,
- un journaliste et/ou le Secrétaire général de la Miviludes pourraient nous parler des paranoïas sectaires relatives au 21 décembre 2012,
- les faux espoirs de développement personnels du genre « surhomme » ou « clair » de la scientologie (Einstein aurait dit que nous n'utilisons que 10% de nos capacités intellectuelles) seraient traités par un ex scientologue
- et un témoignage d'un déçu ou d'une victime d'une trop grande confiance en des voyants.

**13) Participation au séminaire annuel des commissions de l'Espace Ethique Méditerranéen – Hôpital de La Timone Marseille**

**14) Organisation de l'apéritif des survivants de l'apocalypse, introduit par un exposé sur les fausses prophéties, le 22 décembre 2012 à la Cité des associations de Marseille pour fêter la consécration de l'escroquerie intellectuelle et spirituelle de tous les gourous et groupes spiritualistes qui se sont donnés massivement le mot pour annoncer la fin du monde le 21 décembre 2012.**

Le 10.01.2012

Le Président, Didier Pachoud

